Logo CFDT

L'information de vos délégués syndicaux CFDT

La CFDT a alerté la Direction de SCE sur la nécessité pour certains salariés de pouvoir revenir sur site Orange quand le télétravail à domicile devient impossible.
Suite à nos actions, la Direction SCE communique sur les sites qui peuvent déjà accueillir des salariés. En effet, certains sites sont déjà ouverts pour bénéficier de positions de travail sur : Nantes, Blagnac, Lanester, Coeur Défense (en IDF)...
Même si votre site est « fermé », si vous souhaitez revenir sur site, écrivez à votre manager, votre médecin, ou contactez vos représentants CFDT pour travailler sur d'autres sites, proches de chez vous !

(suite dans DOCUMENTS)

L'information de vos délégués syndicaux CFDT
Documents
L'information de vos délégués syndicaux CFDT